

Financement de la vie politique et corruption

Évaluation

SESSION 1 : ECRIT 2H

SESSION 2 : ECRIT 2H

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours est l'occasion d'aborder un objet central de la vie politique, même si souvent dénié ou relégué à l'arrière plan par les professionnels de la politique eux-mêmes : la question de son financement. Il présente les grandes politiques mises en oeuvre pour prétendre encadrer cet enjeu et des éléments empiriques sur le financement des élections et des partis en France comme à l'étranger. Il aborde dans la même veine les budgets d'autres acteurs et institutions politiques. Ce faisant, il permet de réfléchir à la construction d'un nouveau droit du financement de la vie politique ainsi qu'à ses usages et à ses effets sur le fonctionnement de ce champ.

Objectifs

Ce cours est l'occasion d'aborder un objet central de la vie politique, même si souvent dénié ou relégué à l'arrière plan par les professionnels de la politique eux-mêmes : la question de son financement. Il présente les grandes politiques mises en oeuvre pour prétendre encadrer cet enjeu et des éléments empiriques sur le financement des élections et des partis en France comme à l'étranger. Il aborde dans la même veine les budgets d'autres acteurs et institutions politiques. Ce faisant, il permet de réfléchir à la construction d'un nouveau droit du financement de la vie politique ainsi qu'à ses usages et à ses effets sur le fonctionnement de ce champ.